



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 15 novembre 2022

PV N. 11

PRESIDENT : M. SISSAOUI Mounir

PRESENTS : MM LATOUR M – TALABOT F – HALLOT JF

EXCUSES : MM. OSMAN C – GAUDY N

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

But Eclair : La première période du but éclair a lieu du 12/09/22 au 20/11/22.

Information importante aux clubs : A compter de cette saison 2022-2023, **tous les frais des officiels arbitres seront débités directement sur les comptes des clubs à tous les niveaux de championnat et sur les rencontres de coupe.**

Il est rappelé aux clubs qu'il est **obligatoire d'avoir une feuille de match papier informatisé (sous peine d'amende)** à chaque rencontre à domicile au cas où il y aurait un dysfonctionnement de la tablette.

DEPARTEMENTAL 3

- Poule D** :
Les rencontres retour à domicile de l'équipe de l'US Feuillardiers **se joueront les samedis à 20h au stade de Bussière Galant.**
- Poule D** :
A compter du 20/11, les rencontres à domicile de l'équipe de Nieul St Gence se joueront sur le terrain de St Gence.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DEPARTEMENTAL 4

- **Poule D** : Rencontre **Limoges Kurdes AC 2 / E.S.Nouic Mézières** du 13/11/22.
Au vu du mail du club de l'ESNM notifiant de son forfait,
La commission,
 - Prend note
 - Et enregistre le résultat :
- **Limoges Kurdes AC 2** : 3 (3 pts) / **E.S.Nouic Mézières** : 0 (- 1 pt).

Le club de Nouic Mézières sera débité de la somme de 48 € pour son 1^{er} forfait en championnat.

Coupe de la Haute-Vienne :

La commission a procédé au tirage au sort du 3^{ème} tour de la coupe.

- **3^{ème} Tour Coupe Haute-Vienne** : 26 et 27 novembre.
- **4^{ème} Tour Coupe Haute-Vienne (tour de régularisation)** : 14 et 15 janvier.
Tirage au sort le lundi 9 janvier.

Challenge des Réserves : Tirage au sort des 1/16^{ème} de finale le mardi 13 décembre.

- **1/16^{ème} finale** : 14 et 15 janvier 2023

En raison de la finale de la coupe du monde prévue le dimanche 18 décembre à 16h, la commission demande aux clubs qui seront concernés pour le rattrapage des rencontres ce jours-là, et s'ils le désirent, de s'entendre pour disputer la rencontre soit le samedi 17 décembre si possibilité d'infrastructure avec éclairage, et le cas échéant, disputer la rencontre le dimanche 18 décembre à 13h. A ce jour, 3 rencontres sont concernées par le rattrapage.

Le Président

SISSAOUI Mounir

Le Secrétaire de séance,

LATOURE Marc